L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 14 NOVEMBRE 1856.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISSE, S. DUPOUR,
E. D. VERGER, S. HARRY.

Bureau et Imprimerie No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 14 NOVEMBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de L'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements *à la semaine*, à raison de *25 cents* pour les six jours, aux portes et aux bureaux.

Ventes à l'encan du jour.

Voir aux annonces à 10 heures, 77, *rue de la Levée*, chemises blanches, chemises de nuit, bottes, souliers et [illegible].

A 11 heures, 55 *Poeilla Levée*, [illegible] Trésorier.—Vins, eau de [illegible]-Vin blanc Haut Sauterne.

A 11 heures, 45, *rue des Magasins*, [illegible] anglais, sur échantillons, [illegible].

A 11 heures, 4 heures—[illegible] bon bœuf, amadou [illegible].

A 11 heures, au magasin de M. [illegible] Cigares [illegible].

A 11 heures, *rue Conférence*, entre [illegible] d'un magasin de [illegible].

Grandes Entreprises.

[illegible] de ce siècle sera probablement [illegible] merveilles plus [illegible] les autres, [illegible] projets sont à l'étude [illegible] de leur prochaine [illegible]. A sept heures du matin [illegible] compatriotes et dont ne [illegible] Européens ca[illegible]

[illegible] séparé au moyen [illegible] longtemps un fait [illegible] l'Atlantique : le chemin [illegible] rapprocher des continents [illegible] autrefois d'énormes [illegible] heure, nous ne sommes [illegible] rivages du Pacifique [illegible] Atlantique, et nous nous [illegible] une nouvelle et plus [illegible] l'Orient. L'isthme [illegible] également traversé par des [illegible] voyageurs, mais il n'y a pas de [illegible] industrieux en travaille en ce [illegible] une route carrossable d'un [illegible]

[illegible] préférable parce que les [illegible] sont déchargeurs carrossables, de temps de l'Atlantique, ou du Pacifique dans [illegible] canal est un travail [illegible] ardeur commerciale des [illegible] permet pas d'attendre. [illegible] Panama, construit à la [illegible] travers des abîmes et [illegible] vraisemblable que ceux [illegible] sont plus [illegible] chemin du Pacifique se [illegible] Ce n'est [illegible] c'est notre con[illegible]

[illegible] opinion à opérer [illegible] se multiplient sur [illegible] du chemin des [illegible] aujourd'hui il n'y a plus [illegible] distance à la trans[illegible] passe à travers [illegible] et les états. Et [illegible] séparation incessam[illegible] s'en marrie à dire ces [illegible] Paris par un [illegible] Electricité [illegible] Océan pour [illegible] qui est confiée, [illegible] parle une ligne [illegible] ira relier à ses possess[illegible] métropole de [illegible] Sandwich. [illegible] la compléter [illegible] extrémité sud de [illegible] Afrique, près de Bo[illegible] heureuses ont déjà [illegible] sont *se répa*[illegible] intéressant compte[illegible] empruntons à *l'Indépendance belge* [illegible] les quelles a [illegible] anglais le *Dutchman*, [illegible] était porteur du cé[illegible] Il a été [illegible] [illegible] sous les [illegible] semblance de cette en[illegible] totale était de [illegible] Il arrive à 10 [illegible] de Sandwich. [illegible] de l'année dernière [illegible] était cette fois [illegible] nécessaires à l'opé[illegible] supérieures.

Après avoir donné l'or[illegible] de la marine un [illegible] opération, en remon[illegible] Sandwich, le capitaine [illegible] Dagliari pour y [illegible] *Dutchman* était [illegible] Marché, nommé [illegible] français, et [illegible] opération.

Le Turf partirent de Ca[illegible] à 2 heures de Cha[illegible] que d'eu[illegible] par[illegible] cinq heures [illegible] commission du câble [illegible] continua heureusement [illegible] dans *Le Turf*[illegible] qui [illegible] marchait à raison [illegible] A sept heures du [illegible] coup avec une rapi[illegible] était presque aussitôt [illegible] [illegible] que nous venons de men[illegible] les communications [illegible] Sandwich ne [illegible] s'arrêter, on continua [illegible] pendant deux heures. [illegible] nautique que la corres[illegible] interrompue; [illegible] environ huit milles [illegible] pour qu'il avait été [illegible]

[illegible] extrêmement [illegible] sauvetage, devenu [illegible] moment que l'on ne possédait [illegible] que le cabestan qui [illegible] à retirer l'ancre de [illegible] tout le câble, n'en [illegible] autour duquel on [illegible] chaîne de l'ancre, et qui [illegible] petit, devait finir par [illegible] sous le poids du cou[illegible] aurait fallu, dans tous [illegible] employer au moins [illegible] les huit milles du fi[illegible]

[illegible] à essayer de [illegible] bout du bout, [illegible] d'un coup, ce der[illegible] à la mer. On était en [illegible] sept milles de la Sardai[illegible] même soixante mi[illegible] pendant les huit der[illegible] par erreur de cal[illegible] avaient [illegible] vapeur retournèrent [illegible]. Le *Turiare* se [illegible] pour se procurer du [illegible] câble de Cha[illegible] pour se [illegible] de la mer la partie [illegible] n'était rompu à [illegible]

[illegible] seulement [illegible] avec et en même [illegible] de la mer, le [illegible] la pointe de Cyrce de [illegible] départ de la ligne sous-mari[illegible] commencé à faire glisser le *Dutchman* dans le sein de salon [illegible] marchant, [illegible] tout et [illegible] cette manière que l'on [illegible] milles du conduc[illegible]

Mais à six heures du soir, il [illegible] retenu au fond [illegible] insurmontable, sans doute [illegible] la présence de roches sous-ma[illegible] se trouvait engagé et [illegible] dû soulever. Le navi[illegible] sur sa quille par [illegible] de la tension extrême [illegible] il se se brisât; il en [illegible] l'opération, on y renonça. [illegible] et ayant eu soin [illegible] qui allait au rivage, en [illegible] à la mer l'autre bout.

[illegible] abie que l'on abandonnait [illegible] moins de trente-six milles [illegible] mètres de longueur), et ri[illegible] valeur d'environ 200,000 f. [illegible] était reconnu indispensable [illegible] mettre le fruit d'une opération [illegible] à bien heureuse jusqu'au b[illegible]

[illegible] avoir repêché ce bout, et [illegible] dement le câble retrouvé à [illegible] bord, on reprit dans de bo[illegible] opération de la pose du fi[illegible]

L'opération du déroulement et de la pose du conducteur s'exécutait comme à l'ordinaire, le *Tartare* remorquant le *Dutchman*, et ce dernier déroulant le conducteur et le faisant glisser avec précaution au fond de la mer. On passait seulement 7,5 milles à l'heure, dans la crainte d'endommager une seconde fois le câble télégraphique par une plus grande vitesse.

Tout marchait très bien ainsi ; dans la nuit du 14 au 15, on franchit avec le plus grand succès les profondeurs les plus considérables qui se rencontrent sur le trajet de cette ligne sous-marine.

Le 15 août, à cinq heures du matin, on aperçut au loin *Galata*, île située à 50 milles de la côte d'Afrique, terre promise, mais que l'on ne devait pas toucher.

En effet, à quatre heures du soir, on était encore à dix-huit milles de la côte d'Afrique, et l'on n'avait plus à bord qu'une longueur de câble de six milles. On reconnut alors avec douleur que le *Tartare*, qui remorquait le *Dutchman*, non seulement s'était trompé de direction en s'éloignant d'environ trente milles, mais que, pendant la nuit, tandis qu'il avait signalé une vitesse de deux milles et demi à l'heure, il n'en avait fait en réalité qu'un et demi, causant ainsi une énorme perte de conducteur télégraphique.

Le commandant du *Tartare* se rendit à bord du *Dutchman*, où trouvant le chef du génie, il exprima tous ses regrets de ce malheur. Il ajouta qu'à bord de son bâtiment tout le monde s'était rejoui la nuit précédente, du bonheur avec lequel on avait franchi les plus grands profondeurs d'eau, et que chacun s'était flatté de toucher, dès le matin, à la côte d'Afrique. Malheureusement, ces prévisions avaient été trompées ; et cela, par l'erreur, si regrettable, commise dans l'appréciation de la vitesse du déroulement de l'appareil, et par l'action des courants qui avaient fait dévier le navire de la Poste qu'il aurait du suivre.

Un conseil fut tenu alors entre le commandant du *Tartare*, M. Kell, capitaine du *Dutchman*, M. de la Marche et M. Brett. Le commandant du navire français ayant assuré qu'il serait presque impossible de trouver à Bone un chaland ou une bouée convenable pour retenir le bout du câble à cette profondeur, propose d'aller immédiatement jusqu'à Alger pour y chercher ces objets, qu'il pourrait rapporter dans cinq jours.

On passa donc le câble de la poupe à la proue, en l'amarrant de manière à n'avoir à craindre aucune avarie pour le bâtiment. Pendant toute la journée, le temps fut beau. Le câble était en parfait état ; on put envoyer et recevoir plusieurs dépêches jusqu'à Londres.

Les 16, 17, 18 et 19 août, le *Dutchman* resta toujours au même point, attendant avec anxiété le retour du *Tartare* ; mais celui-ci, qui aurait pu se procurer le chaland, soit à la *Calle*, qui n'était qu'à 50 milles, soit à Bone, qui était à 86 milles, soit enfin à Cagliari, qui n'était qu'à 100 milles, avait préféré, comme nous l'avons dit, pousser jusqu'à Alger, qui se trouvait à 260 milles de distance, sans songer qu'en de telles circonstances, la perte d'une heure seulement pouvait devenir fatale.

L'événement ne justifia que trop ces craintes. Dans les premiers jours, le bâtiment tuit le câble conducteur, dont l'extrémité était attachée à sa proue, n'éprouvèrent rien de la mer. Mais, le 19, le baromètre ayant baissé tout d'un coup, un orage se déclara, et l'impétuosité du vent et de la mer, qui augmenta avec une violence toujours croissante, ne permit plus d'attendre. Le capitaine Dumaine, construit à la hâte à travers des abîmes et [illegible] vraisemblable que ceux [illegible] sont plus [illegible] compatriotes et dont ne [illegible] Européens ca[illegible]

[illegible] séparé au moyen [illegible] longtemps un fait [illegible] l'Atlantique : le chemin [illegible] rapprocher des continents [illegible] autrefois d'énormes [illegible] heure, nous ne sommes [illegible] rivages du Pacifique [illegible] Atlantique, et nous nous [illegible] une nouvelle et plus [illegible] l'Orient. L'isthme [illegible] également traversé par des [illegible] voyageurs, mais il n'y a pas de [illegible] industrieux en travaille en ce [illegible] une route carrossable d'un [illegible]

[illegible] préférable parce que les [illegible] sont déchargeurs carrossables, de temps de l'Atlantique, ou du Pacifique dans [illegible] canal est un travail [illegible] ardeur commerciale des [illegible] permet pas d'attendre. [illegible] Panama, construit à la [illegible] travers des abîmes et [illegible] vraisemblable que ceux [illegible] sont plus [illegible] chemin du Pacifique se [illegible] Ce n'est [illegible] c'est notre con[illegible]

[illegible] opinion à opérer [illegible] se multiplient sur [illegible] du chemin des [illegible] aujourd'hui il n'y a plus [illegible] distance à la trans[illegible] passe à travers [illegible] et les états. Et [illegible] séparation incessam[illegible] s'en marrie à dire ces [illegible] Paris par un [illegible] Electricité [illegible] Océan pour [illegible] qui est confiée, [illegible] parle une ligne [illegible] ira relier à ses possess[illegible] métropole de [illegible] Sandwich. [illegible] la compléter [illegible] extrémité sud de [illegible] Afrique, près de Bo[illegible] heureuses ont déjà [illegible] sont *se répa*[illegible] intéressant compte[illegible] empruntons à *l'Indépendance belge* [illegible] les quelles a [illegible] anglais le *Dutchman*, [illegible] était porteur du cé[illegible] Il a été [illegible] [illegible] sous les [illegible] semblance de cette en[illegible] totale était de [illegible] Il arrive à 10 [illegible] de Sandwich. [illegible] de l'année dernière [illegible] était cette fois [illegible] nécessaires à l'opé[illegible] supérieures.

Après avoir donné l'or[illegible] de la marine un [illegible] opération, en remon[illegible] Sandwich, le capitaine [illegible] Dagliari pour y [illegible] *Dutchman* était [illegible] Marché, nommé [illegible] français, et [illegible] opération.

Le Turf partirent de Ca[illegible] à 2 heures de Cha[illegible] que d'eu[illegible] par[illegible] cinq heures [illegible] commission du câble [illegible] continua heureusement [illegible] dans *Le Turf*[illegible] qui [illegible] marchait à raison [illegible] A sept heures du [illegible] coup avec une rapi[illegible] était presque aussitôt [illegible] [illegible] que nous venons de men[illegible] les communications [illegible] Sandwich ne [illegible] s'arrêter, on continua [illegible] pendant deux heures. [illegible] nautique que la corres[illegible] interrompue; [illegible] environ huit milles [illegible] pour qu'il avait été [illegible]

[illegible] extrêmement [illegible] sauvetage, devenu [illegible] moment que l'on ne possédait [illegible] que le cabestan qui [illegible] à retirer l'ancre de [illegible] tout le câble, n'en [illegible] autour duquel on [illegible] chaîne de l'ancre, et qui [illegible] petit, devait finir par [illegible] sous le poids du cou[illegible] aurait fallu, dans tous [illegible] employer au moins [illegible] les huit milles du fi[illegible]

[illegible] à essayer de [illegible] bout du bout, [illegible] d'un coup, ce der[illegible] à la mer. On était en [illegible] sept milles de la Sardai[illegible] même soixante mi[illegible] pendant les huit der[illegible] par erreur de cal[illegible] avaient [illegible] vapeur retournèrent [illegible]. Le *Tartare* se [illegible] pour se procurer du [illegible] câble de Cha[illegible] pour se [illegible] de la mer la partie [illegible] n'était rompu à [illegible]

[illegible] seulement [illegible] avec et en même [illegible] de la mer, le [illegible] la pointe de Cyrce de [illegible] départ de la ligne sous-mari[illegible] commencé à faire glisser le *Dutchman* dans le sein de salon [illegible] marchait, [illegible] tout et [illegible] cette manière que l'on [illegible] milles du conduc[illegible]

Mais à six heures du soir, il [illegible] retenu au fond [illegible] insurmontable, sans doute [illegible] la présence de roches sous-ma[illegible] se trouvait engagé et [illegible] dû soulever. Le navi[illegible] sur sa quille par [illegible] de la tension extrême [illegible] il se se brisât; il en [illegible] l'opération, on y renonça. [illegible] et ayant eu soin [illegible] qui allait au rivage, en [illegible] à la mer l'autre bout.

[illegible] abie que l'on abandonnait [illegible] moins de trente-six milles [illegible] mètres de longueur), et ri[illegible] valeur d'environ 200,000 f. [illegible] était reconnu indispensable [illegible] mettre le fruit d'une opération [illegible] à bien heureuse jusqu'au b[illegible]

[illegible] avoir repêché ce bout, et [illegible] dement le câble retrouvé à [illegible] bord, on reprit dans de bo[illegible] opération de la pose du fi[illegible]

Dépêches télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles d'Europe
DE TROIS JOURS PLUS RECENTES.

ARRIVÉE DE L'EUROPA.

New-York, 13 novembre. — Le steamer *Europa*, parti de Liverpool le 1er novembre, est arrivé cette après-midi à *Sandy-Hook*.

L'*Europa* est arrivé à Southampton le 31 octobre.

Nouvelles générales.

La chambre de commerce américaine à Liverpool a publié une circulaire dans laquelle elle se plaint des fraudes énormes dans l'exhibage et le coton.

La question napolitaine est dans le statu quo. Le roi Ferdinand a envoyé à Paris un agent confidentiel.

Le bruit s'est répandu que la Turquie devait nommer formellement l'Autriche d'avance les Principautés, et l'Angleterre de rappeler ses vaisseaux de la mer Noire. On croit aussi que ces deux puissances refuseront, par suite d'une convention secrète entre elles, d'obtempérer à la demande de la Porte.

Entente cordiale entre l'Angleterre et l'Autriche.

Alliance entre la France et la Russie.

Les journaux français et étrangers parlent aujourd'hui également de progrès de l'entente anglo-autrichienne et d'une alliance entre la France et la Russie.

Lord Lyons a fait savoir à l'ambassadeur russe que la Grande Bretagne restera dans la mer Noire jusqu'à ce que les stipulations du traité soient remplies.

Avis commercial.

Les transactions sur le marché sont comme cet après la moyenne ordinaire depuis la départ des *Baltic*. Les prix sont fermes aux dernières cotes : les qualités inférieures ont seules fléchi. Les ventes de la semaine s'élèvent à 34,000 balles ; celles de vendredi se montent à 5,000.

Le cardiff est calme. Le nais est languissant et a fléchi de 6 d.

Marché manufacturier.—Il y a de l'activité sur le marché lainetier. Les commandes sont cotées à 97 ½ @ 98¾ d.

Marché de Havre.—Havre, 23 octobre.—Les ventes de cocoon pendant la semaine se sont élevées à 6000 balles. Le marché est animé. Le New-Orleans ordinaire vaut fr. 112 ; le Middling Orléans (à recevoir) de fr. 106 @ 107.

DERNIÈRES NOUVELLES DE LIVERPOOL.—Samedi soir.—Les dépêches de Londres disent que les prix d'hier ont été soutenus à l'ouverture des affaires, ce qui a redonné de l'animation.

Le marché monétaire était actif. L'escompte métallique n'avait pas éprouvé d'autre diminution à la banque.

Marchés des Etats-Unis.

New-York, 12 novembre.—Les farines ont été fermes à la clôture des marchés. La Revue est cotée à 56 ½ @ 56 62. Blé blanc $1 71. Blé rouge $1 60.—Le maïs est languissant. Mais mêlé 70 cts ; maïs jaune 72 cts. Mess port $15 50 @ $15 75. Whisky 31½ cts.

Cincinnati, 13 nov.—Rien de changé dans les farines. Whisky, 30½ cts.

MARCHÉ AUX GRAINS, New-York, 13 nov.—A la clôture du marché, le cotton était en grande demande. Les nouvelles rapportées par le steamer ont produit une grande fermeté sur le marché. On fait peu de vente de farine et de riz. La terébenthine se maintient.

Affaires du Kansas.

St Louis, 13.—Nous avons des dates de Lawrence jusqu'au 8. Quinze prisonniers d'Etat qui avaient été capturés le 7 par le major Sumner n'étaient pas encore arrivés sous la charge d'avoir pillé le bureau de poste.

Les partisans des Etats libres se disposent à contester l'élection de Whitfield.

Batteaux à vapeur.

Vicksburg, 13 nov.—Le *Courrier* est descendu ce matin à 9 heures, l'*Equateur* et le *McClay* à 11 heures. L'*Arcadien* à midi. Le *Bell Valparaiso* et le *W. S. Nel.* son sont descendus hier matin à 7 heures, le *Grand Duke Trave* à 2 heures et le *Sallie Robertson* à 4 heures.

THÉATRE D'ORLÉANS.—Demain, samedi, *La Cie de Lammermoor*.

Dimanche, la *Dame aux Camélias*, pour les débuts de M. et Mme Lacroix.

Le Notariat à la Nouvelle-Orléans.

(*Suite.*)

La politique a besoin de places. Notre constitution a réduit les fonctions de l'Exécutif à des proportions puériles ; c'est à peine s'il lui reste l'opportunité de récompenser quelques amis. Il s'ensuit donc que la politique n'est emparée des nominations de notaires. Aujourd'hui, il ne faut pas seulement bien connaître "Pothier, les obligations," le "Parfait Notaire de Massé," le "Code civil de notre Etat," le "Droit maritime, etc." pour être notaire ; il ne faut pas seulement avoir un diplôme de 5 ou 6 signatures ; être capable de fournir un cautionnement de dix mille piastres, etc. Non, avec tout cela, on ne serra *pas notaire* si on n'est pas de l'opinion du gouverneur auquel vous faites application. C'est triste, mais c'est ainsi.

De là ces changements perpétuels ; de là ces destitutions qui signalent l'entrée en fonctions de chaque gouverneur. Il faut bien récompenser ses amis, ils le méritent, on ne sait quel emploi donner, on délivre donc des commissions de notaires. Fort heureusement que la loi n° 259 de 1855 écarte maintenant beaucoup de solliciteurs. Sans le gouverneur a ses préférences, et le notaire est destitué sans autre cause que son opinion politique.

N'est-ce pas déplorable ?

Ainsi, je me résume, la loi exige des capacités, de la moralité, de l'instruction, et elle offre en échange une position de quatre ou six mille piastres. N'est-ce pas une situation à vie qu'elle devrait offrir ? N'est-ce pas la stabilité, au lieu de cette incertitude ? N'est-ce pas la certitude au lieu de la perplexité que la loi devrait accorder en échange des qualifications qu'elle requiert ?

Et encore, est-ce là tout ?

Beaucoup de personnes pensent peut-être que ceux qui ont étudié, qui offrent toutes les garanties que requiert la loi, ont aussi bien droit à une commission. Cela devrait être ainsi ; mais que cela est loin de la vérité !

Assurément Thomas Wickliffe, conformé aux exigences d'une science ; l'homme qui s'est enfermé dans son cabinet et qui a consacré plusieurs années à l'étude de cette science ; l'homme qui est parvenu à en coordonner tous les secrets à force d'énergie, de privations et d'assiduité au travail ; l'homme, dis-je, qui a fait tout cela devrait avoir le droit de professer cette science. Il en est ordinairement ainsi ; mais pour le notariat, c'est différent : il faut la bonté du gouverneur.

Travailler, épuiser votre tempérament par de longues veilles, vieillissez avant l'âge, devenez lunatique, obtenez votre diplôme de notaire, et, après cela, demandez au gouverneur de ceux *faire l'honneur* de vous nommer. Il vous faut le *premier* gouverneur venu, le hâsard auquel vous avez consacré ces brillantes études.

N'est-ce pas absurde ?.... et nous sommes dans un pays républicain !..... mieux..... nous sommes dans un pays démocratique !

Et vraiment je suis injuste quand j'attribue au gouverneur seul le droit de délivrer des commissions de notaires. La section première de l'acte n° 261 de 1855 ne dit-elle pas que le gouverneur ne nommera que les notaires dont le nombre est ou sera *fixé* par la loi ? De sorte que, si je comprends bien, la loi se charge de *déterminer le nombre* de personnes qui seront capables après s'être livrées aux études nécessaires..... C'est inouï !..... Cette loi est d'une sagacité vraiment admirable !

On m'objectera peut-être que le nombre des notaires ne doit pas être trop grand. A cela je répondrai qu'il n'est pas dans l'esprit des nos institutions de créer des privilèges, d'établir des monopoles, de restreindre l'industrie, de contrarier les vocations, d'empêcher les professions, de mettre des termes à l'intelligence. Assurément la doctrine contraire ne serait pas démocratique. D'ou je conclus que le notariat est bien une profession libre, gouvernée par de sévères lois comme celle d'avocat. Mais je développerai ce point dans un autre article.

Et, à ce sujet, je ne puis passer sous silence un événement dont la relation fera ressortir l'esprit élevé de notre ex-gouverneur Paul O. Hébert.

C'était le 29 avril 1853. J'avais alors l'honneur de représenter le deuxième ward de la Nouvelle-Orléans à la Législature de la Louisiane. La Législature, après une session de cent quatre jours, (la première sous la constitution de 1852) se préparait à s'ajourner ; et cependant le gouverneur Hébert n'avait pas encore fait ses nominations de notaires.

Tout le monde s'étonnait. Les candidats surtout trouvaient que le gouverneur était bien long à se décider. L'attente était générale.

Un jour-là, vers onze heures, le gouverneur me fit prier de passer à son bureau. Je m'y rendis à instant, et voici à quelques mots près ce qu'il me dit :

" Mon intention est d'envoyer aujourd'hui " au Sénat les noms des notaires que je nomme à la Nouvelle-Orléans ; mais je vous avoue qu'il " me répugne de destituer un notaire à cause " d'opinion politique. Je connais quelqu'un dont " tous les wings contre la moralité desquels " on ne m'a point porté de plaintes. Ne pensez-vous pas que j'aie raison ? "

Je répondis à Son Excellence :

" Je suis vraiment charmé de vous voir " dans ces intentions. Je partage d'autant " plus votre opinion que vous n'avez fait " qu'exprimer ma propre pensée. "

Et le gouverneur Hébert fit comme il avait dit.

Son successeur y a mis moins de délicatesse. Il a bien dit dans son discours d'inauguration " qu'il ne nommerait que des personnes " capables d'exercer les fonctions auxquelles " les lois appellent ; " mais, sous ces belles paroles, il y avait une restriction mentale qui est à peu près tout le mérite. Cette restriction était : " bien entendu que je ne nommerai que des démocrates capables. " Appliquée aux notaires, cette restriction était déplorable. A part ce qu'exige de plus le profond, le gouverneur Wickliffe a requis de tous les notaires qu'il a nommés, le certificat exigé par la loi du 5 mars.

Quelques personnes auront peut-être la bonté de m'objecter que le gouverneur Wickliffe a nommé des notaires appartenant à la nuance parti que le sien. C'est vrai ; mais, il croyait nommer des démocrates : il n'en a donc pas de mérite.

Mais laissons là cette question, pour revenir à celle qui fait le sujet de ces articles.

PAUL-EMILE VIÉARD,
Avocat et notaire.

(*A continuer.*)

TOUR DE FORCE ASTRONOMIQUE.—Deux ouvriers charbonniers viennent d'accomplir, à la Charterey, un de ces tours de force gastronomique qu'on serait tenté de révoquer en doute, s'il n'était attesté par de nombreux témoins. Un repas était préparé pour quatre personnes. Nos deux Gargantua, à eux seuls, qu'ils le fassent disparaître. Ils se sont mis à table, en présence de quelques autres convives qui faisaient galerie. La séance a duré quatre heures, mais le cas est moins l'ouverture à la bouche et consommation des aliments, que la quantité qu'ils en ont absorbée. Ils ont mangé 10 livres de viande, 10 livres de pain, 6 livres de pommes de terre, un pâté de trois livres, un pain de six livres, deux kilos d'eau-de-vie, arrosés de trente-huit chopines de bière et de dix-huit verres d'eau-de-vie de France.

FAUTE DE LANGAGE.—On se faisait difficilement une idée des grimaces d'Odry, et de la singulière façon qui, depuis l'établissement des chemins de fer, vivement sollicitent le mouvement des voyageurs. Le dialogue suivant donnera la physionomie de la gare.

Un chef de train, à un voyageur qui veut monter dans un wagon déjà rempli : " Monsieur, il n'y a plus de place ! "

Le voyageur, qui ne veut pas entendre raison : " Comment, il n'y a plus de place ! Mais il y a encore de la place pour deux ! "

Le chef de train, avec un sourire gracieux : " Monsieur, il n'y a plus de place pour un ! "

Le voyageur, qui ne veut pas entendre raison : " Comment, il n'y a plus de place pour un